

# Le D. I. C.

Collectif de Défense  
des Intérêts  
Communaux de  
Vaylats

VAYLATS le 16 janvier 2021

Monsieur le Maire  
Mmes & Ms les Conseillers Municipaux

Comme tous les administré(e)s de la Commune de VAYLATS nous accusons réception du courrier en date du 18 Décembre 2020 concernant le devenir de la « maison Bach »

Cette maison qui ne fait absolument pas partie du patrimoine quercynois a été préemptée par la Mairie :

- sans la moindre consultation des administré(e)s
  - sans réflexion structurée établie au préalable
  - sans pertinence
  - sans se poser la seule question qu'il fallait : mais pour quoi faire ?

Le D.I.C avait d'ailleurs alerté sur le peu d'intérêt que revêtait cette acquisition immobilière compte tenu de son état. Comment a-t-on pu prendre une telle décision sans aucune concertation ? Et pourquoi ?

Aujourd'hui, quatre ans après, cette maison coûte très cher à notre petite commune et nous nous trouvons toutes et tous devant un choix à faire entre :

- y faire de l'accueil estival
  - y faire des appartements
  - confier la gestion de la bâtisse à un organisme type office HLM !!!
  - en faire une nouvelle mairie + appartements
  - la vendre
- autre proposition : la raser et faire un bel espace public bien fleuri, avec des bancs...

Différents scénarii sont donc proposés auxquels manquent bien évidemment un élément de taille : le Budget à y consacrer.

Il faut dire que la maîtrise du budget communal n'est pas le point fort de cette Municipalité.

Comment une Commune comme VAYLATS peut elle financer les travaux importants à prévoir sur au moins 3 des propositions ?

- Quel estimatif budgétaire peut être envisagé sur notre Commune dont l'encours de la dette à fin 2018 était déjà de 335.718 € —> soit l'équivalent de 1.027 Euros par habitant ! ?
- Quelle sera la réelle rentabilité des différents scénarii et/ou de l'opération qui sera retenue ?

La seule option la moins ruineuse serait de la vendre, forcément à perte, et de rembourser le prêt contracté pour l'achat.  
C'est le choix que nous retenons.

A l'issue des retours et desiderata des habitants de la commune, nous demandons en toute transparence **une communication sur le résultat par catégorie** des choix émis par les administrés.

On a bien noté que la décision finale appartient au Conseil Municipal.  
Il faudra alors bien expliquer les critères de choix retenus concernant la décision du même Conseil.

Surtout que dans l'édito du Maire du 25 Juin 2020 sur le site [vaylats.fr](http://vaylats.fr) Bertrand Gouraud écrit :

*« Ce mandat est celui de la proximité et de la responsabilité en prise directe avec les citoyens.*

*Ce mandat est aussi celui de l'action concrète. Les trois adjoints qui m'entourent ont le sens du service public et sont prêts pour assumer leur fonction. Nous avons tant de choses à faire.*

*De mon expérience d'élu local, je retiens que l'on ne réussit rien seul.*

*L'on ne réussit rien sans une équipe solide et sans consulter les citoyens.*

*Écouter et agir, c'était notre engagement, c'est désormais notre mission »*

On attend de voir...

En ce début d'année 2021 et après quasiment sept années de mandat de cette équipe municipale (pour partie) on fera donc le bilan - au-delà des mots et des promesses d'aujourd'hui - des actions concrètes réalisées et à venir.

A la demande de certains administrés, veuillez noter que le D.I.C reprendra lui aussi « la plume » avec « Osons le Dire - Osons le Faire »

Bonne année 2021 à toutes et à tous,  
Les Responsables du D.I.C